



« Burnout, la maladie du XXIe siècle ? », le cours

Objectifs

- comprendre les liens entre risques psychosociaux, stress et burnout
- acquérir un nouveau modèle de lecture du burnout
- disposer de pistes concrètes pour la prévention individuelle et organisationnelle

Contenu

Mettant en commun leurs perspectives et expériences respectives, les formatrices vous accompagneront dans les méandres de ce syndrome, de sa genèse à son traitement, en passant par son identification et sa prévention. Alternance entre apports théoriques, partages d'expériences et exercices pratiques.

Public cible

Tout professionnel qui accompagne les personnes concernées par un burnout (responsables de ligne, RH, professionnels de la santé, médecins, coachs etc.), dans une approche interdisciplinaire.

Formatrices

Anny Wahlen, psychologue du travail et des organisations (FSP / PSY4WORK), spécialisée en santé et travail dans une perspective organisationnelle fondatrice de www.salutis-network.ch

Nadia Droz, psychologue FSP/PSY4WORK, spécialiste en santé au travail, en accompagnement et en prévention du burnout www.nadiadroz.ch

Renseignements complémentaires et envoi des inscriptions (formulaire ci-dessous) :

contact@salutis-network.ch

droznadia@gmail.com

« Burnout, la maladie du XXI^e siècle ? », le cours – inscription à la session du 20 novembre 2020, de 9h à 17h

Lieu : Espace Riponne, Lausanne

Délai d'inscription : 9 novembre 2020

Nom :

Prénom :

Entreprise :

Fonction :

Adresse mail :

N° de téléphone :

Adresse de facturation :

Tarifs

Merci de cocher ce qui convient ; sans cela, le tarif non-membre sera appliqué. Le cours se tient à partir de 6-8 participants et respecte les mesures sanitaires en cours.

Membre PSY4WORK.CH, sections HR romandes, ICP	<input type="checkbox"/>	CHF 400.-
Non-membre	<input type="checkbox"/>	CHF 450.-

Ce tarif (TTC) comprend la journée de formation (2 formatrices), les pauses, le document de synthèse et une attestation de participation.

Le repas de midi est libre et à la charge des participants. Cafétéria à disposition. Large choix de restaurants et de commerces à proximité.

Conditions d'annulation : jusqu'à 10 jours ouvrables (2 semaines) avant la date, remboursement à 100% ; de 10 à 5 jours ouvrables, remboursement à 50% ; moins de 5 jours ouvrables, pas de remboursement.